



57 Elizabeth II
A.D. 2008
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 39th Parliament

2^e session, 39^e législature

N^o 53

Tuesday, April 29, 2008

Le mardi 29 avril 2008

2:00 p.m.

14 heures

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Bacon
Banks
Biron
Brown
Bryden
Callbeck
Campbell
Carstairs
Champagne
Chaput
Cochrane
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cowan
Dallaire
Dawson
Day
De Bané
Di Nino
Downe
Dyck
Eggleton
Fairbairn
Fortier
Fraser
Furey
Gill

Goldstein
Gustafson
Hervieux-Payette
Hubley
Jaffer
Johnson
Joyal
Kenny
Keon
Kinsella
Lapointe
LeBreton
Losier-Cool
Mahovlich
McCoy
Meighen

Mercer
Merchant
Milne
Mitchell
Moore
Munson
Murray
Nancy Ruth
Oliver
Pépin
Peterson
Phalen
Poy
Prud'homme
Ringuette
Rivest

Robichaud
Rompkey
St. Germain
Segal
Sibbeston
Smith
Stollery
Stratton
Tkachuk
Trenholme Counsell
Watt
Zimmer

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Bacon
Banks
Biron
Brown
Bryden
Callbeck
Campbell
Carstairs
Champagne
Chaput
Cochrane
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cowan
Dallaire
Dawson
Day
De Bané
Di Nino
Downe
Dyck
Eggleton
Fairbairn
Fortier
Fraser
Furey
Gill

Goldstein
Gustafson
Hervieux-Payette
Hubley
Jaffer
Johnson
Joyal
Kenny
Keon
Kinsella
Lapointe
LeBreton
Losier-Cool
Mahovlich
McCoy
Meighen

Mercer
Merchant
Milne
Mitchell
Moore
Munson
Murray
Nancy Ruth
Oliver
Pépin
Peterson
Phalen
Poy
Prud'homme
Ringuette
Rivest

Robichaud
Rompkey
St. Germain
Segal
Sibbeston
Smith
Stollery
Stratton
Tkachuk
Trenholme Counsell
Watt
Zimmer

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES**

The Honourable Senator St. Germain, P.C., Chair of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, presented its fourth report (Bill C-292, An Act to implement the Kelowna Accord, without amendment).

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Cochrane, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

NOTICES OF MOTIONS

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Day:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources have the power to sit at 5:30 p.m., today, Tuesday, April 29, 2008, even though the Senate may then be sitting, and that rule 95(4) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

ANSWERS TO WRITTEN QUESTIONS

Pursuant to rule 25(2), the Honourable Senator Comeau, tabled the following:

Reply to Question No. 31, dated March 12, 2008, appearing on the *Order Paper and Notice Paper* in the name of the Honourable Senator Callbeck, respecting a National Pharmaceuticals Strategy.—Sessional Paper No. 2/39-565S.

SPEAKER'S RULING

On April 15, 2008, Senator Corbin rose on a point of order, concerned that a speech by Senator Cools contained inappropriate comments about a Speaker's ruling of December 11, 2007. Senator Cools' speech dealt with a motion by Senator Di Nino proposing that a committee report from last session be considered in this session.

I have had the opportunity to review the debates of April 15. Senator Cools made clear that she disapproves of Senator Di Nino's reinstatement motion. She stated that the Senate "cannot vote on Senator Di Nino's motion" and that various perceived difficulties are "sufficient to disable or cripple Senator Di Nino's motion entirely."

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX**

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, présente le quatrième rapport de ce Comité (projet de loi C-292, Loi portant mise en œuvre de l'Accord de Kelowna, sans amendement).

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Cochrane, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

AVIS DE MOTIONS

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Day,

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à siéger à 17 h 30 aujourd'hui le mardi 29 avril 2008, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 95(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

Conformément à l'article 25(2) du Règlement, l'honorable sénateur Comeau dépose sur le bureau ce qui suit :

Réponse à la question n° 31, en date du 12 mars 2008, inscrite au *Feuilleton et Feuilleton des avis* au nom de l'honorable sénateur Callbeck, concernant la Stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques.—Document parlementaire n° 2/39-565S.

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Le 15 avril 2008, le sénateur Corbin a invoqué le Règlement, estimant que le sénateur Cools avait formulé des remarques inappropriées au sujet d'une décision rendue par le Président le 11 décembre 2007. L'intervention du sénateur Cools portait sur une motion du sénateur Di Nino demandant qu'un rapport de comité de la dernière session soit étudié au cours de la présente session.

J'ai eu l'occasion de revoir les débats du 15 avril. Le sénateur Cools a dit clairement qu'elle désapprouvait la motion de rétablissement proposée par le sénateur Di Nino. Elle a déclaré que le Sénat ne peut pas « voter sur la motion du sénateur Di Nino » et que divers aspects problématiques font en sorte que « sa motion risque d'être entièrement invalidée ».

In her speech, Senator Cools spoke about the December 2007 ruling. This juxtaposition of reference to a Speaker's ruling with criticisms of the reinstatement motion may have left the impression that the speech was actually a reflection on or criticism of the ruling, as Senator Corbin feared.

Citation 168(1) of *Beauchesne's* sixth edition notes that "The actions of the Speaker cannot be criticized incidentally in debate or upon any form of proceeding except by way of a substantive motion." Similarly, pages 262-263 of *Marleau and Montpetit* state that "Once the Speaker has ruled, the matter is no longer open to debate or discussion," although, in the Senate, almost all decisions of the Speaker can be appealed when rendered. It would be helpful, therefore, for Honourable Senators to consider these citations when engaged in debate. During discussion of the point of order Senator Cools did indeed make clear that no such criticism of the December 2007 ruling was intended.

Honourable Senators, as I have already noted, Senator Cools voiced unease about the reinstatement motion. Such concerns, particularly from a Senator with such interest in procedure, inevitably raise questions about the orderly conduct of business. I feel obliged, therefore, to make some comments on this matter.

The December 2007 ruling dealt with a proposal by Senator Stollery to have a report from last session simply adopted, without being placed on the Orders of the Day first. The motion was ruled out of order, but various approaches to achieve its objective were identified. These approaches were not mere *obiter dicta*; they were essential for clarity and balance. Rejecting Senator Stollery's motion without outlining means to achieve the goal of dealing directly with business from a past session might have left the false impression that the objective is itself unachievable.

The ruling therefore confirmed that business from a previous session can be revived by a clear decision to that effect in a new session, at least in the same Parliament. Practice in Canada and in the United Kingdom confirms that this is procedurally acceptable. Having been the subject of an unchallenged ruling, this matter is *res judicata*. That is to say, the issue is settled.

A major preoccupation of Senator Cools was that Senator Di Nino's reinstatement motion does not follow each nuance of *Beauchesne's* citation 890. Authorities from other Chambers, although helpful, do not bind the Senate in every detail. They are interpreted in the context of our rules and practices. This is reflected in rule 1(1), which states that in unprovided cases the customs and usages of either House may be followed, *mutatis mutandis*, that is to say with alterations required by Senate practice and common sense.

At its core, citation 890 reflects the fact that a clear and deliberate decision is needed to revive business from a previous session of the same Parliament. Senator Di Nino's motion allows the Senate to make such a clear decision.

Dans son intervention, le sénateur Cools a parlé de la décision de décembre 2007. D'avoir ainsi juxtaposé une décision du Président et des critiques concernant la motion de rétablissement peut avoir donné l'impression que cette intervention était, en fait, une réflexion ou une critique relativement à la décision, comme le sénateur Corbin l'a craint.

Le commentaire 168(1) de la sixième édition du *Beauchesne* précise, à propos du Président, qu'« il n'est pas permis de dénigrer son travail, même indirectement, au cours d'un débat ou de quelconques travaux de la Chambre, si ce n'est par voie de motion de fond ». De même, aux pages 262 et 263 du *Marleau et Montpetit*, on peut lire qu'« une fois cette décision rendue, la question ne peut plus faire l'objet d'un débat », même si, au Sénat, il est possible d'en appeler de presque toutes les décisions du Président. Il serait utile que les honorables sénateurs gardent à l'esprit ces commentaires dans tout débat. Durant le débat sur le recours au Règlement, le sénateur Cools a effectivement dit clairement qu'elle n'avait pas voulu critiquer la décision de décembre 2007.

Honorables sénateurs, comme je l'ai déjà mentionné, le sénateur Cools a exprimé un malaise au sujet de la motion de rétablissement. Ces préoccupations, surtout de la part d'un sénateur qui porte un tel intérêt à la procédure, suscitent inévitablement des questions à propos du bon déroulement des travaux. Par conséquent, je me sens obligé de faire quelques observations à ce sujet.

La décision de décembre 2007 portait sur une motion du sénateur Stollery demandant l'adoption d'un rapport de la dernière session sans que celui-ci ait été d'abord inscrit à l'ordre du jour. Cette motion a été jugée irrecevable, mais diverses possibilités ont été proposées pour atteindre l'objectif visé. Il ne s'agissait pas d'opinions incidentes ou *obiter dicta*, mais de suggestions nécessaires pour assurer une clarté et un équilibre. Le fait de rejeter la motion du sénateur Stollery sans proposer de moyens de traiter directement de travaux d'une session antérieure aurait pu donner l'impression, à tort, que l'objectif visé ne pouvait être atteint.

La décision a donc confirmé que des travaux d'une session antérieure peuvent être rétablis au moyen d'une décision claire prise à ce sujet durant une nouvelle session, du moins durant la même législature. La pratique en vigueur au Canada et au Royaume-Uni confirme que cela est acceptable, sur le plan de la procédure. Comme une décision a été rendue à ce sujet et que cette décision n'a pas été contestée, la question est *res judicata*. Autrement dit, le point est réglé.

Le fait que la motion de rétablissement du sénateur Di Nino ne respecte pas toutes les nuances du commentaire 890 du *Beauchesne* semble inquiéter vivement le sénateur Cools. Les dispositions applicables à d'autres chambres, même si elles sont utiles, ne lient pas le Sénat à tous les égards. Nous devons les interpréter en tenant compte de nos règles et pratiques, comme l'indique l'article 1(1) du Règlement qui stipule que, dans tous les cas non prévus au Règlement, les coutumes et usages de l'une ou l'autre Chambre du Parlement peuvent être suivis compte tenu des adaptations de circonstances, c'est-à-dire des changements requis par les pratiques du Sénat et du bon sens.

Le commentaire 890 tient essentiellement compte du fait qu'une décision claire et délibérée est nécessaire pour rétablir des travaux d'une session antérieure de la même législature. La motion du sénateur Di Nino permet au Sénat de prendre une décision claire.

A Senator who opposes simply reviving the report can speak and vote against the reinstatement motion. A Senator who thinks that the report should be considered at a date other than the next sitting can move an amendment. Both aspects of the issue can be fully debated. Following citation 890 to the letter would also be acceptable, but is not obligatory. With that approach, however, the decision as to when to deal with the report would probably be by means of a non-debatable procedural motion moved immediately after an affirmative decision on the motion to deal with the report.

In conclusion, to return to Senator Corbin's specific point of order, Senator Cools stated that she did not intend her remarks to be an indirect point of order or comment on the ruling of December 2007, so that matter is settled. As I already noted, however, Senator Corbin's concerns are important, and I invite all Honourable Senators to show care in how they frame remarks.

ORDERS OF THE DAY

GOVERNMENT BUSINESS

BILLS

Consideration of the Message from the House of Commons concerning Bill C-13, An Act to amend the Criminal Code (criminal procedure, language of the accused, sentencing and other amendments).

The Honourable Senator Oliver moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk:

That the Senate do not insist on its amendments 1 and 3 to Bill C-13, An Act to amend the Criminal Code (criminal procedure, language of the accused, sentencing and other amendments), to which the House of Commons has disagreed; and

That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House accordingly.

After debate,

The Honourable Senator Fraser moved, seconded by the Honourable Senator De Bané, P.C., that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting.

INQUIRIES

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Day, seconded by the Honourable Senator Banks, for the adoption of the twelfth report of the Standing Senate Committee on National Finance (*The Human Resource Management Issues in the Public Service*), presented in the Senate on April 8, 2008.

The question being put on the motion, it was adopted.

Un sénateur qui s'oppose simplement au rétablissement du rapport peut prendre la parole à ce sujet et voter contre la motion de rétablissement. Un sénateur qui estime que le rapport devrait être étudié à un moment autre qu'à la prochaine séance peut proposer une modification. Les deux aspects de la question peuvent être débattus à fond. Il serait également correct, mais pas obligatoire, de suivre à la lettre le commentaire 890. Si l'on procédait ainsi, on présenterait probablement, pour décider du moment où étudier le rapport, une motion de procédure ne pouvant pas faire l'objet d'un débat tout de suite après l'adoption de la motion demandant que le rapport soit étudié.

En conclusion, pour en revenir au rappel au Règlement du sénateur Corbin, le sénateur Cools a déclaré qu'elle ne voulait pas que ses remarques constituent indirectement un rappel au Règlement ou des observations au sujet de la décision rendue en décembre 2007. Cette question est donc réglée. Comme je l'ai déjà mentionné, cependant, les préoccupations du sénateur Corbin sont importantes et j'invite tous les honorables sénateurs à toujours bien peser leurs mots.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

PROJETS DE LOI

Étude du message de la Chambre des communes au sujet du projet de loi C-13, Loi modifiant le Code criminel (procédure pénale, langue de l'accusé, détermination de la peine et autres modifications).

L'honorable sénateur Oliver propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk,

Que le Sénat n'insiste pas sur ses amendements 1 et 3 au projet de loi C-13, Loi modifiant le Code criminel (procédure pénale, langue de l'accusé, détermination de la peine et autres modifications) auxquels les Communes n'ont pas acquiescé;

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Après débat,

L'honorable sénateur Fraser propose, appuyée par l'honorable sénateur De Bané, C.P., que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 2 est appelé et différé à la prochaine séance.

INTERPELLATIONS

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Day, appuyée par l'honorable sénateur Banks, tendant à l'adoption du douzième rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales (*la gestion des ressources humaines dans la fonction publique*), présenté au Sénat le 8 avril 2008.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Day, seconded by the Honourable Senator Moore, for the adoption of the ninth report of the Standing Senate Committee on National Finance, entitled: *The Financial Security for Seniors: Entitlements and Retroactivity Provisions under the Canada Pension Plan*, presented in the Senate on March 11, 2008.

The question being put on the motion, it was adopted.

OTHER BUSINESS

SENATE PUBLIC BILLS

Third reading of Bill S-204, An Act respecting a National Philanthropy Day.

The Honourable Senator Fraser moved, seconded by the Honourable Senator Milne, that the bill be read the third time.

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the third time and passed.

Ordered, That the Clerk do go down to the House of Commons and acquaint that House that the Senate has passed this bill, to which it desires its concurrence.

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting.

Third reading of Bill S-219, An Act to amend the Public Service Employment Act (elimination of bureaucratic patronage and establishment of national area of selection), as amended.

The Honourable Senator Ringuette moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that the bill be read the third time.

After debate,

The Honourable Senator Comeau, for the Honourable Senator Stratton, moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 4 to 12 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Banks, seconded by the Honourable Senator Day, for the second reading of Bill S-229, An Act to amend the Constitution Act, 1867 (Property qualifications of Senators).

After debate,

The Honourable Senator Tkachuk moved, seconded by the Honourable Senator Brown, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 14 was called and postponed until the next sitting.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Day, appuyée par l'honorable sénateur Moore, tendant à l'adoption du neuvième rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, intitulé *Étude de la sécurité financière des personnes âgées : Les prestations et paiements rétroactifs auxquels elles ont droit aux termes des dispositions du Régime de pensions*, présenté au Sénat le 11 mars 2008.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

AUTRES AFFAIRES

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT

Troisième lecture du projet de loi S-204, Loi instituant la Journée nationale de la philanthropie.

L'honorable sénateur Fraser propose, appuyée par l'honorable sénateur Milne, que le projet de loi soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné : Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi pour lequel il sollicite son agrément.

L'article n° 2 est appelé et différé à la prochaine séance.

Troisième lecture du projet de loi S-219, Loi modifiant la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (élimination du favoritisme bureaucratique et établissement d'une zone de sélection nationale), tel que modifié.

L'honorable sénateur Ringuette propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que le projet de loi soit lu pour la troisième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau, au nom de l'honorable sénateur Stratton, propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 4 à 12 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Banks, appuyée par l'honorable sénateur Day, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-229, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 (qualification des sénateurs en matière de propriété).

Après débat,

L'honorable sénateur Tkachuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Brown, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 14 est appelé et différé à la prochaine séance.

COMMONS PUBLIC BILLS

Orders No. 1 to 3 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Moore, seconded by the Honourable Senator Day, for the second reading of Bill C-253, An Act to amend the Income Tax Act (deductibility of RESP contributions).

A point of order was raised with respect to the acceptability of the bill.

After debate,
With leave of the Senate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the Point of Order be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

REPORTS OF COMMITTEES

Orders No. 1 and 2 were called and postponed until the next sitting.

Consideration of the ninth report of the Standing Senate Committee on Human Rights (*budget—study on human rights obligations*), presented in the Senate on April 17, 2008.

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Keon, that the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

Consideration of the tenth report of the Standing Senate Committee on Human Rights (*budget—study on the federal public service—power to travel*), presented in the Senate on April 17, 2008.

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Johnson, that the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

Consideration of the sixth report of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade (*budget—study on China, India and Russia—power to travel*), presented in the Senate on April 17, 2008.

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 6 to 12 were called and postponed until the next sitting.

OTHER

Orders No. 79 (motion), 8 (inquiry) and 78 (motion) were called and postponed until the next sitting.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

Les articles n^{os} 1 à 3 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Moore, appuyée par l'honorable sénateur Day, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-253, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déductibilité des cotisations à un REEE).

Un rappel au Règlement est soulevé concernant la recevabilité du projet de loi.

Après débat,
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur le rappel au Règlement soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RAPPORTS DE COMITÉS

Les articles n^{os} 1 et 2 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Étude du neuvième rapport du Comité sénatorial permanent des droits de la personne (*budget—étude sur les obligations des droits de la personne*), présenté au Sénat le 17 avril 2008.

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Keon, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Étude du dixième rapport du Comité sénatorial permanent des droits de la personne (*budget—étude sur la fonction publique fédérale—autorisation de se déplacer*), présenté au Sénat le 17 avril 2008.

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Johnson, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Étude du sixième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (*budget—étude sur la Chine, l'Inde et la Russie—autorisation de se déplacer*), présenté au Sénat le 17 avril 2008.

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 6 à 12 sont appelés et différés à la prochaine séance.

AUTRES

Les articles n^{os} 79 (motion), 8 (interpellation) et 78 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Oliver, calling the attention of the Senate to the progress that has been made on the implementation of the *Federal Accountability Act*, highlighting the status of key measures of the Act and underscoring the importance of this Act to improving responsibility and accountability in our government.

After debate,

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Callbeck, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 4, 13, 12, 9, 3, 7 (inquiries), 11 (motion), 11 (inquiry), 6, 88 and 68 (motions) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool:

That the following Resolution on Combating Anti-Semitism and Other Forms of Intolerance, which was adopted at the 16th Annual Session of the OSCE Parliamentary Assembly, in which Canada participated in Kyiv, Ukraine on July 9, 2007, be referred to the Standing Senate Committee on Human Rights for consideration and that the Committee table its final report no later than March 31, 2008:

**RESOLUTION ON COMBATING ANTI-SEMITISM,
RACISM, XENOPHOBIA AND OTHER FORMS
OF INTOLERANCE, INCLUDING AGAINST MUSLIMS
AND ROMA**

1. Recalling the Parliamentary Assembly's leadership in raising the focus and attention of the participating States since the 2002 Annual Session in Berlin on issues related to intolerance, discrimination, and hate crimes, including particular concern over manifestations of anti-Semitism, racism, xenophobia and other forms of intolerance,
2. Celebrating the richness of ethnic, cultural, racial, and religious diversity within the 56 OSCE participating States,
3. Emphasizing the need to ensure implementation of existing OSCE commitments on combating anti-Semitism, racism, xenophobia, and other forms of intolerance and discrimination, including against Christians, Muslims, and members of other religions, as well as against Roma,
4. Recalling other international commitments of the OSCE participating States, and urging immediate ratification and full implementation of the Convention on Prevention and Punishment of the Crime of Genocide, the Convention on the Non-Applicability of Statutory Limitations to War Crimes and Crimes against Humanity, and the Rome Statute,

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Oliver, attirant l'attention du Sénat sur les progrès réalisés quant à la mise en œuvre de la *Loi fédérale sur la responsabilité* et soulignant l'état d'avancement des mesures clés de la *Loi*, ainsi que l'importance de la *Loi* en ce qui concerne l'amélioration de la responsabilité et de la reddition de comptes au sein de notre gouvernement.

Après débat,

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Callbeck, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 4, 13, 12, 9, 3, 7 (interpellations), 11 (motion), 11 (interpellation), 6, 88 et 68 (motions) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Losier-Cool,

Que la Résolution suivante sur la lutte contre l'antisémitisme, et les autres formes d'intolérance, adoptée à la 16^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, à laquelle le Canada a participé, à Kiev, Ukraine le 9 juillet 2007, soit renvoyée au Comité sénatorial permanent des droits de la personne pour étude et que le comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 31 mars 2008 :

**RÉSOLUTION SUR LA LUTTE CONTRE
L'ANTISÉMITISME, LE RACISME, LA XÉNOPHOBIE ET
LES AUTRES FORMES D'INTOLÉRANCE,
Y COMPRIS A L'ÉGARD DES MUSULMANS
ET DES ROMS**

1. Rappelant que l'Assemblée parlementaire a joué un rôle exemplaire en attirant et en ciblant plus précisément l'attention des États participants, depuis la session annuelle de 2002 à Berlin, sur les questions liées à l'intolérance, à la discrimination et aux crimes de haine, sans omettre l'inquiétude particulière suscitée par les manifestations d'antisémitisme, de racisme, de xénophobie et d'autres formes d'intolérance,
2. Louant la richesse de la diversité ethnique, culturelle, raciale et religieuse au sein des 56 États participants de l'OSCE,
3. Soulignant la nécessité de veiller à la mise en œuvre des engagements existants de l'OSCE en matière de lutte contre l'antisémitisme, le racisme, la xénophobie et les autres formes d'intolérance et de discrimination, y compris à l'égard des chrétiens, des musulmans et des membres d'autres religions, ainsi que des Roms,
4. Rappelant les autres engagements internationaux des États participants de l'OSCE et demandant instamment la ratification immédiate et la mise en œuvre intégrale de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, de la Convention sur la non-applicabilité des limitations statutaires aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité, et du Statut de Rome,

5. Reminding participating States that hate crimes and discrimination are motivated not only by race, ethnicity, sex, and religion or belief, but also by political opinion, national or social origin, language, birth or other status,

The OSCE Parliamentary Assembly:

6. Welcomes the convening of the June 2007 OSCE High Level Conference on Combating Discrimination and Promoting Mutual Respect and Understanding, in Bucharest, Romania as a follow-up to the 2005 Cordoba Conference on Anti-Semitism and Other Forms of Intolerance;
7. Appreciates the ongoing work undertaken by the OSCE and the Office for Democratic Institutions and Human Rights (the OSCE/ODIHR) through its Programme on Tolerance and Non-discrimination, as well as its efforts to improve the situation of Roma and Sinti through its Contact Point for Roma and Sinti Issues, and supports the continued organization of expert meetings on anti-Semitism and other forms of intolerance aimed at enhancing the implementation of relevant OSCE commitments;
8. Recognizes the importance of the OSCE/ODIHR Law Enforcement Officers Programme (LEOP) in helping police forces within the participating States better to identify and combat hate crimes, and recommends that other participating States make use of it;
9. Reiterates its full support for the political-level work undertaken by the three Personal Representatives of the Chair-in-Office and endorses the continuance of their efforts under their existing and distinct mandates;
10. Reminds participating States of the Holocaust, its impact, and the continued acts of anti-Semitism occurring throughout the 56-nation OSCE region that are not unique to any one country and necessitate unwavering steadfastness by all participating States to erase the black mark on human history;
11. Calls upon participating States to recall that atrocities within the OSCE region motivated by race, national origin, sex, religion or belief, disability or sexual orientation have contributed to the negative perceptions and treatment of persons in the region;
12. Further recalls the resolutions on anti-Semitism adopted unanimously by the OSCE Parliamentary Assembly at its Annual Sessions in Berlin in 2002, Rotterdam in 2003, Edinburgh in 2004, Washington in 2005 and Brussels in 2006;
13. Reaffirms especially the 2002 Porto Ministerial Decision condemning “anti-Semitic incidents in the OSCE area, recognizing the role that the existence of anti-Semitism has played throughout history as a major threat to freedom”;

5. Rappelant aux États participants que les crimes et la discrimination motivés par la haine ne sont pas seulement liés à la race, à l’origine ethnique, au sexe et à la religion ou aux croyances mais aussi aux opinions politiques, à l’origine nationale ou sociale, à la langue, à la naissance ou à d’autres considérations,

L’Assemblée parlementaire de l’OSCE

6. Se félicite de l’organisation, en juin 2007 à Bucarest (Roumanie), de la Conférence à haut niveau de l’OSCE sur la lutte contre les discriminations et la promotion du respect et de la compréhension mutuels, en tant que suivi de la Conférence de Cordoue de 2005 sur l’antisémitisme et les autres formes d’intolérance;
7. Apprécie à leur juste valeur les travaux entrepris par l’OSCE et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l’homme (BIDDH de l’OSCE) par l’intermédiaire de son programme en faveur de la tolérance et de la non-discrimination, ainsi que ses efforts en vue d’améliorer la situation des Roms et des Sintis grâce à son point de contact pour les questions les concernant, et souscrit à l’idée de continuer à organiser des réunions d’experts sur l’antisémitisme et les autres formes d’intolérance en vue de renforcer la mise en œuvre des engagements de l’OSCE en la matière;
8. Reconnaît le rôle important que joue le Programme de formation des agents de la force publique du BIDDH de l’OSCE en aidant les forces de police des États participants à mieux identifier et combattre les crimes motivés par la haine et recommande que d’autres États participants utilisent ce programme;
9. Réitère son plein appui aux travaux entrepris au niveau politique par les trois Représentants personnels du Président en exercice et approuve la poursuite de leurs efforts aux termes des mandats distincts qui leur sont confiés;
10. Rappelle aux États participants l’Holocauste, son impact et les actes persistants d’antisémitisme perpétrés dans l’ensemble de l’espace de l’OSCE — soit 56 pays — qui ne sont pas propres à tel ou tel pays et exigent que les États participants fassent preuve d’une fermeté inébranlable pour effacer cette tache noire sur l’histoire de l’Humanité;
11. Demande aux États participants de ne pas perdre de vue que les atrocités commises dans la région de l’OSCE et motivées par la race, l’origine nationale, le sexe, la religion, les croyances, le handicap ou l’orientation sexuelle ont contribué à donner une image négative des personnes vivant dans la région et à leur faire subir de mauvais traitements;
12. Rappelle également les résolutions sur l’antisémitisme adoptées à l’unanimité par l’Assemblée parlementaire de l’OSCE à ses sessions annuelles de Berlin en 2002, Rotterdam en 2003, Édimbourg en 2004, Washington en 2005 et Bruxelles en 2006;
13. Réaffirme en particulier la Décision du Conseil ministériel réuni à Porto en 2002, condamnant « les incidents antisémites dans la région de l’OSCE, en reconnaissant le rôle qu’a joué l’antisémitisme dans l’histoire en tant que danger majeur pour la liberté »;

14. Recalls the agreement of the participating States, adopted in Cracow in 1991, to preserve and protect those monuments and sites of remembrance, including most notably extermination camps, and the related archives, which are themselves testimonials to tragic experiences in their common past;
15. Commends the 11 member states of the International Tracing Service for approving the immediate transfer of scanned Holocaust archives to receiving institutions and encourages all participating States to cooperate in opening, copying, and disseminating archival material from the Holocaust;
16. Commemorates the bicentennial of the 1807 Abolition of the Slave Trade Act which banned the slave trade in the British Empire, allowed for the search and seizure of ships suspected of transporting enslaved people, and provided compensation for the freedom of slaves;
17. Agrees that the transatlantic slave trade was a crime against humanity and urges participating states to develop educational tools, programmes, and activities to teach current and future generations about its significance
18. Acknowledges the horrible legacy that centuries of racism, slavery, colonialism discrimination, exploitation, violence, and extreme oppression have continued to have on the promulgation of stereotypes, prejudice, and hatred directed towards persons of African descent;
19. Reminds parliamentarians and participating States that Roma constitute the largest ethnic minority in the European Union and have suffered from slavery, genocide, mass expulsions and imprisonment, forced assimilations, and numerous other discriminatory practices in the OSCE region;
20. Reminds participating States of the role these histories and other events have played in the institutionalization of practices that limit members of minority groups from having equal access to and participation in state-sponsored institutions, resulting in gross disparities in health, wealth, education, housing, political participation, and access to legal redress through the courts;
21. Underscores the sentiments of earlier resolutions regarding the continuing threat that anti-Semitism and other forms of intolerance pose to the underlying fundamental human rights and democratic values that serve as the underpinnings for security in the OSCE region;
22. Therefore urges participating States to increase efforts to work with their diverse communities to develop and implement practices to provide members of minority groups with equal access to and opportunities within social, political, legal, and economic spheres;
14. Rappelle que les États participants ont conclu à Cracovie en 1991 un accord en vue de préserver et de protéger les monuments et les lieux de mémoire, y compris tout particulièrement les camps d'extermination et les archives y afférentes, qui témoignent par eux-mêmes des expériences tragiques ayant jalonné leur passé commun;
15. Félicite les onze États membres du Service international de recherches (SIR) d'avoir approuvé le transfert immédiat des archives scannées de l'Holocauste aux institutions destinataires et encourage tous les États participants à collaborer à l'ouverture, à la reproduction et à la diffusion des fonds d'archives de l'Holocauste;
16. Commémore le bicentenaire de la Loi de 1807 sur l'abolition de la traite des esclaves, qui a interdit le commerce des esclaves dans l'Empire britannique, a autorisé la recherche et la saisie des navires soupçonnés de transporter des personnes réduites à l'esclavage et a prévu une indemnisation pour l'affranchissement des esclaves;
17. Convient que la traite transatlantique des esclaves a été un crime contre l'humanité et prie instamment les États participants d'élaborer des outils, programmes et activités pédagogiques en vue d'en faire connaître la dimension aux générations actuelles et futures;
18. Reconnaît les horribles séquelles que des siècles de racisme, d'esclavage, de colonialisme, de discrimination, d'exploitation, de violence et d'oppression extrême ont continué à avoir sur la propagation de stéréotypes, de préjugés et de sentiments de haine à l'égard des personnes d'origine africaine;
19. Rappelle aux parlementaires et aux États participants que les Roms constituent la plus grande minorité ethnique de l'Union européenne et qu'ils ont été réduits en esclavage et victimes de génocide, d'expulsion massive et d'emprisonnement, d'assimilation forcée et de nombreuses autres pratiques discriminatoires dans l'espace de l'OSCE;
20. Rappelle aux États participants le rôle que ces antécédents et d'autres événements ont joué dans l'institutionnalisation des pratiques qui empêchent les membres des groupes minoritaires d'accéder et participer sur un pied d'égalité aux institutions publiques, ce qui entraîne des disparités flagrantes en matière de santé, de richesse, d'éducation, de logement, de participation à la vie politique et d'accès à une réparation légale par l'intermédiaire des tribunaux;
21. Souligne les sentiments évoqués dans de précédentes résolutions au sujet de la menace que l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance continuent à faire peser sur les droits de l'homme de caractère fondamental et les valeurs démocratiques sur lesquelles repose la sécurité dans l'espace de l'OSCE;
22. Prie instamment, par conséquent, les États participants de s'attacher davantage à collaborer avec leurs diverses communautés à l'élaboration et à la mise en œuvre de pratiques de nature à faire bénéficier les membres des groupes minoritaires de l'égalité d'accès et de chances égales dans les sphères sociale, politique, juridique et économique;

23. Notes the growing prevalence of anti-Semitism, racism, xenophobia, and other forms of intolerance being displayed within popular culture, including the Internet, computer games, and sports;
24. Deplores the growing prevalence of anti-Semitic materials and symbols of racist, xenophobic and anti-Semitic organizations in some OSCE participating States;
25. Reminds participating States of the 2004 OSCE meeting on the Relationship between Racist, Xenophobic and Anti-Semitic Propaganda on the Internet and Hate Crimes and suggested measures to combat the dissemination of racist and anti-Semitic material via the Internet as well as in printed or otherwise mediated form that could be utilized throughout the OSCE region;
26. Deplores the continuing intellectualization of anti-Semitism, racism and other forms of intolerance in academic spheres, particularly through publications and public events at universities;
27. Condemns the association of politicians and political parties with discriminatory platforms, and reaffirms that such actions violate human rights standards;
28. Notes the legislative efforts, public awareness campaigns, and other initiatives of some participating States to recognize the historical injustices of the transatlantic slave trade, study the enslavement of Roma, and commemorate the Holocaust;
29. Urges other states to take similar steps in recognizing the impact of past injustices on current day practices and beliefs as a means of providing a platform to address anti-Semitism and other forms of intolerance;
30. Suggests guidelines on academic responsibility to ensure the protection of Jewish and other minority students from harassment, discrimination, and abuse in the academic environment;
31. Urges participating States to implement the commitments following the original 2003 Vienna Conferences on Anti-Semitism and on Racism, Xenophobia and Discrimination and subsequent conferences that include calls to:
- provide the proper legal framework and authority to combat anti-Semitism and other forms of intolerance;
 - collect, analyse, publish, and promote hate crimes data;
 - protect religious facilities and communitarian institutions, including Jewish sites of worship;
 - promote national guidelines on educational work to promote tolerance and combat anti-Semitism, including Holocaust education;
23. Note les manifestations croissantes d'antisémitisme, de racisme, de xénophobie et d'autres formes d'intolérance qui se produisent dans la culture populaire, y compris sur Internet, dans les jeux électroniques et dans le sport;
24. Déplores que l'on trouve de plus en plus fréquemment, dans certains États participants de l'OSCE, les matériels et les symboles d'organisations racistes, xénophobes et antisémites;
25. Rappelle aux États participants la réunion de 2004 de l'OSCE sur la relation entre la propagande raciste, xénophobe et antisémite sur Internet et les crimes de haine et les mesures qu'il a été suggéré de prendre pour lutter contre la diffusion par Internet ainsi que sous forme d'imprimés ou d'une autre manière, de matériels racistes et antisémites qui pourraient être utilisés dans toute la région de l'OSCE;
26. Déplores l'intellectualisation permanente de l'antisémitisme, du racisme et d'autres formes d'intolérance dans les milieux universitaires, en particulier au moyen de publications et de réunions publiques organisées dans les universités;
27. Condamne l'association de politiciens et de partis politiques avec des programmes discriminatoires et réaffirme que de tels actes constituent une violation des normes en vigueur en matière de droits de l'homme;
28. Note les efforts législatifs, les campagnes de sensibilisation du public et les autres initiatives de certains États participants en vue de reconnaître les injustices historiques liées à la traite transatlantique des esclaves, d'étudier l'asservissement des Roms et de commémorer l'Holocauste;
29. Prie instamment les autres États de prendre des mesures analogues en reconnaissant les incidences des injustices passées sur les pratiques et croyances d'aujourd'hui comme moyen d'offrir une tribune à l'étude de l'antisémitisme et des autres formes d'intolérance;
30. Suggère que des directives soient élaborées sur la responsabilité qu'ont les universitaires d'assurer la protection des étudiants juifs et des étudiants d'autres communautés minoritaires contre le harcèlement, la discrimination et les mauvais traitements en milieu universitaire;
31. Prie instamment les États participants de mettre en œuvre les engagements faisant suite aux conférences initiales tenues à Vienne en 2003 sur l'antisémitisme et le racisme, la xénophobie et la discrimination, ainsi qu'aux conférences ultérieures appelant notamment à :
- établir le cadre et les instances juridiques voulus pour lutter contre l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance;
 - recueillir, analyser, publier et diffuser des données sur les crimes de haine;
 - protéger les installations religieuses et les institutions communautaires, y compris les lieux de culte juifs;
 - promouvoir des lignes directrices nationales sur les activités pédagogiques visant à favoriser la tolérance et à lutter contre l'antisémitisme, y compris un enseignement sur l'Holocauste;

- e. train law enforcement officers and military personnel to interact with diverse communities and address hate crimes, including community policing efforts;
- f. appoint ombudspersons or special commissioners with the necessary resources to adequately monitor and address anti-Semitism and other forms of intolerance;
- g. work with civil society to develop and implement tolerance initiatives;
32. Urges parliamentarians and the participating States to report their initiatives to combat anti-Semitism and other forms of intolerance and publicly recognize the benefits of diversity at the 2008 Annual Session;
33. Commends all parliamentary efforts on combating all forms of intolerance, especially the British All-Party Parliamentary Inquiry into Anti-Semitism and its final report;
34. Emphasizes the key role of politicians and political parties in combating intolerance by raising awareness of the value of diversity as a source of mutual enrichment of societies, and calls attention to the importance of integration with respect for diversity as a key element in promoting mutual respect and understanding;
35. Calls upon OSCE PA delegates to encourage regular debates on the subjects of anti-Semitism and other forms of intolerance in their national parliaments, following the example of the All-Party Parliamentary Inquiry into Anti-Semitism;
36. Calls upon journalists to develop a self-regulated code of ethics for addressing anti-Semitism, racism, discrimination against Muslims, and other forms of intolerance within the media;
37. Expresses its concern at all attempts to target Israeli institutions and individuals for boycotts, divestments and sanctions;
38. Urges implementation of the Resolution on Roma Education unanimously adopted at the OSCE PA 2002 Berlin Annual Session to “eradicate practices that segregate Roma in schooling” and provide equal access to education that includes intercultural education;
39. Calls upon parliamentarians and other elected officials to publicly speak out against discrimination, violence and other manifestations of intolerance against Roma, Sinti, Jews, and other ethnic or religious groups;
- e. dispenser aux membres des forces de l'ordre et au personnel militaire une formation leur permettant de dialoguer avec diverses communautés et de s'attaquer aux crimes de haine, notamment par des opérations de maintien de l'ordre dans les communautés;
- f. nommer des médiateurs ou des commissaires spéciaux en leur attribuant les ressources nécessaires pour suivre de façon appropriée l'évolution de l'antisémitisme et des autres formes d'intolérance et y faire face;
- g. collaborer avec la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la tolérance;
32. Exhorte les parlementaires et les États participants à rendre compte de leurs initiatives en vue de lutter contre l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance et à reconnaître publiquement les avantages de la diversité lors de la session annuelle de 2008;
33. Félicite tous les parlementaires des efforts qu'ils font pour lutter contre toutes les formes d'intolérance, et en particulier les parlementaires britanniques pour l'enquête multipartite qu'ils ont effectuée sur l'antisémitisme et pour le rapport final sur cette enquête;
34. Souligne le rôle essentiel que les politiciens et les partis politiques jouent dans la lutte contre l'intolérance par leur action de sensibilisation à l'atout que constitue la diversité en tant que source d'enrichissement mutuel des sociétés et attire l'attention sur l'importance de l'intégration, dans le respect de la diversité, en tant qu'élément clé de la promotion de la compréhension et du respect mutuels;
35. Invite les délégués de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à encourager la tenue régulière, au sein de leurs parlements nationaux, de débats sur le thème de l'antisémitisme et des autres formes d'intolérance, à l'exemple de l'enquête parlementaire multipartite sur l'antisémitisme;
36. Invite les journalistes à élaborer un code déontologique reposant sur l'autodiscipline pour lutter contre l'antisémitisme, le racisme, la discrimination à l'encontre des musulmans, et les autres formes d'intolérance dans les médias;
37. Se déclare préoccupée par toutes les tentatives de boycottage, dépouillement et sanctions dont sont victimes des institutions et personnes israéliennes;
38. Demande instamment la mise en application de la Résolution sur l'éducation des Roms, qui a été adoptée à l'unanimité lors de la session annuelle de l'Assemblée parlementaire tenue à Berlin en 2002, « en vue d'éliminer les pratiques qui isolent les enfants Roms dans le système scolaire » et de leur assurer l'égalité d'accès à l'éducation, qui couvre l'éducation interculturelle;
39. Invite les parlementaires et les autres élus à se prononcer publiquement contre la discrimination, la violence et les autres manifestations d'intolérance à l'égard des Roms, des Sintis, des Juifs et d'autres groupes ethniques ou religieux;

40. Urges the participating States to ensure the timely provision of resources and technical support and the establishment of an administrative support structure to assist the three Personal Representatives of the Chair-in-Office in their work to promote greater tolerance and combat racism, xenophobia and discrimination;
41. Encourages the three Personal Representatives of the Chair-in-Office to address the Assembly's Winter Meetings and Annual Sessions on their work to promote greater tolerance and combat racism, xenophobia, and discrimination throughout the OSCE region;
42. Recognizes the unique contribution that the Mediterranean Partners for Co-operation could make to OSCE efforts to promote greater tolerance and combat anti-Semitism, racism, xenophobia and discrimination, including by supporting the ongoing work of the three Personal Representatives of the Chair-in-Office;
43. Reminds participating States that respect for freedom of thought, conscience, religion or belief should assist in combating all forms of intolerance with the ultimate goal of building positive relationships among all people, furthering social justice, and attaining world peace;
44. Reminds participating States that, historically, violations of freedom of thought, conscience, religion or belief have, through direct or indirect means, led to war, human suffering, and divisions between and among nations and peoples;
45. Condemns the rising violence in the OSCE region against persons believed to be Muslim and welcomes the conference to be held in Cordoba in October 2007 on combating discrimination against Muslims;
46. Calls upon parliamentarians and the participating States to ensure and facilitate the freedom of the individual to profess and practice any religion or belief, alone or in community with others, through transparent and non-discriminatory laws, regulations, practices and policies, and to remove any registration or recognition policies that discriminate against any religious community and hinder its ability to operate freely and equally with other faiths;
47. Encourages an increased focus by participating States on the greater role teenagers and young adults can play in combating anti-Semitism and other forms of intolerance and urges participating States to collect data and report on hate crimes committed by persons under the age of 24 and to promote tolerance initiatives through education, workforce training, youth organizations, sports clubs, and other organized activities;
40. Prie instamment les États participants d'assurer la fourniture, en temps opportun, de ressources et d'un soutien technique et la mise en place d'une structure de soutien administrative pour seconder les trois Représentants personnels du Président en exercice dans leur action visant à promouvoir une plus grande tolérance et à lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination;
41. Incite les trois Représentants personnels du Président en exercice à prendre la parole lors des réunions d'hiver et des sessions annuelles de l'Assemblée pour faire connaître leur action en faveur d'une plus grande tolérance et lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination;
42. Reconnaît la contribution unique que les Partenaires méditerranéens pour la coopération pourraient apporter aux efforts de l'OSCE visant à promouvoir une plus grande tolérance et à lutter contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et la discrimination, notamment en appuyant l'action menée par les trois Représentants personnels du Président en exercice;
43. Rappelle aux États participants que le respect de la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance devrait faciliter la lutte contre toutes les formes d'intolérance, avec pour objectif ultime d'établir des relations positives entre tous les individus, de servir la justice sociale et d'instaurer la paix dans le monde;
44. Rappelle aux États participants que, de tout temps, les violations de la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance ont, par des voies directes ou indirectes, conduit à la guerre, à la souffrance humaine et aux divisions entre les nations et les peuples et en leur sein;
45. Condamne la violence croissante manifestée dans l'espace de l'OSCE à l'égard des personnes considérées comme des musulmans et se félicite de la conférence qui se tiendra à Cordoue en octobre 2007 au sujet de la lutte contre la discrimination à l'égard des musulmans;
46. Invite les parlementaires et les États participants à garantir et à faciliter la liberté donnée aux individus de professer et de pratiquer toute religion ou croyance, seuls ou conjointement avec d'autres, grâce à des lois, réglementations, pratiques et politiques transparentes et non discriminatoires, ainsi qu'à supprimer toute politique d'immatriculation ou de reconnaissance qui établit une discrimination à l'encontre de n'importe quelle communauté religieuse et entrave son aptitude à agir librement et sur un pied d'égalité avec d'autres croyances;
47. Encourage les États participants à prêter une plus grande attention au rôle accru que les adolescents et les jeunes gens peuvent jouer dans la lutte contre l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance et prie instamment les États de recueillir des données et de faire rapport sur les crimes de haine commis par des personnes ayant moins de 24 ans, ainsi que de promouvoir des initiatives en faveur de la tolérance grâce à l'éducation, à la formation de la main-d'œuvre, aux organisations de jeunesse, aux clubs de sport et à d'autres activités organisées;

48. Reminds participating States that this year marks the 59th Anniversary of the United Nations Human Rights Commission's adoption of the Universal Declaration on Human Rights, which has served as the inspiration for numerous international treaties and declarations on tolerance issues;
49. Calls upon participating States to reaffirm and implement the sentiments expressed in the 2000 Bucharest Declaration and in this resolution as a testament to their commitment to "respect human rights and fundamental freedoms, including the freedom of thought, conscience, religion or belief, for all without distinction as to race, sex, language or religion", as enshrined in the Helsinki Final Act;
50. Expresses deep concern at the glorification of the Nazi movement, including the erection of monuments and memorials and the holding of public demonstrations glorifying the Nazi past, the Nazi movement and neo-Nazism;
51. Also stresses that such practices fuel contemporary forms of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance and contribute to the spread and multiplication of various extremist political parties, movements and groups, including neo-Nazis and skinhead groups;
52. Emphasizes the need to take the necessary measures to put an end to the practices described above, and calls upon participating States to take more effective measures to combat these phenomena and the extremist movements, which pose a real threat to democratic values.
48. Rappelle aux États participants que cette année marque le 59^e anniversaire de l'adoption, par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui a inspiré de nombreux traités et déclarations internationaux sur les questions de tolérance;
49. Invite les États participants à réaffirmer et à traduire en actes les sentiments exprimés dans la Déclaration de Bucarest de 2000 et dans la présente résolution en tant que témoignage de leur engagement de « respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction, pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion », comme le stipule l'Acte final d'Helsinki;
50. Se déclare profondément préoccupée par la glorification du mouvement nazi, y compris par l'érection de monuments et l'aménagement de lieux de mémoire ainsi que par l'organisation de manifestations publiques glorifiant le passé nazi, le mouvement nazi et le néonazisme;
51. Souligne également que de telles pratiques alimentent les formes contemporaines de racisme, discrimination raciale, xénophobie et formes analogues d'intolérance et contribuent à la propagation et à la multiplication de divers partis, mouvements et groupes politiques extrémistes, y compris des groupes néonazis et de skinheads;
52. Souligne la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux pratiques décrites ci-dessus et invite les États à prendre des dispositions plus efficaces pour lutter contre ces phénomènes et contre les mouvements extrémistes, qui constituent une réelle menace pour les valeurs démocratiques.

After debate,

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Keon, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Callbeck:

That the Senate urge the Government to establish a National Portrait Gallery in the National Capital Region without delay.

After debate,

The Honourable Senator Fraser, for the Honourable Senator Munson, moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 76 and 85 (motions) were called and postponed until the next sitting.

Après débat,

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Keon, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Callbeck,

Que le Sénat demande au gouvernement de créer sans tarder un Musée national du portrait dans la région de la capitale nationale.

Après débat,

L'honorable sénateur Fraser, au nom de l'honorable sénateur Munson, propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 76 et 85 (motions) sont appelés et différés à la prochaine séance.

MOTIONS

The Honourable Senator Callbeck moved, seconded by the Honourable Senator Day:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on the accessibility of post-secondary education in Canada, including but not limited to:

- (a) analysis of the current barriers in post-secondary education, such as geography, family income levels, means of financing for students and debt levels;
- (b) evaluation of the current mechanisms for students to fund post-secondary education, such as Canada Student Loans Program, Canada Student Grants Program, Canada Access Grants, funding for Aboriginal students, Canada Learning Bonds, and Registered Education Savings Plans;
- (c) examination of the current federal/provincial transfer mechanism for post-secondary education;
- (d) evaluation of the potential establishment of a dedicated transfer for post-secondary education; and
- (e) any other matters related to the study; and

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2009, and that the Committee retain until June 30, 2010, all powers necessary to publicize its findings.

After debate,

The Honourable Senator Keon moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Ordered, That Order No. 1 under **ORDERS OF THE DAY, GOVERNMENT BUSINESS, Inquiries**, be again called.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Comeau, calling the attention of the Senate to the budget entitled, *Responsible Leadership*, tabled in the House of Commons on February 26, 2008, by the Minister of Finance, the Honourable James M. Flaherty, P.C., M.P., and in the Senate on February 27, 2008.

After debate,

The Honourable Senator Fraser moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

MOTIONS

L'honorable sénateur Callbeck propose, appuyée par l'honorable sénateur Day,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à étudier la question de l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Canada et à en faire rapport, ce qui inclut sans toutefois s'y limiter :

- a) l'analyse des obstacles actuels à l'éducation postsecondaire, dont la région géographique, le niveau de revenu familial, les moyens de financement dont disposent les étudiants et les niveaux d'endettement;
- b) l'évaluation des mécanismes de financement des études postsecondaires dont disposent les étudiants, par exemple le Programme canadien de prêts aux étudiants, le programme canadien de bourses d'études, les subventions canadiennes pour l'accès aux études, les fonds offerts aux étudiants autochtones, le Bon d'étude canadien et les Régimes enregistrés d'épargne-études;
- c) l'étude du mécanisme de transfert fédéral-provincial pour l'éducation postsecondaire;
- d) l'évaluation de l'établissement éventuel d'un transfert spécial pour l'éducation postsecondaire;
- e) toutes autres questions relatives à l'étude;

Que le Comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 31 décembre 2009 et qu'il conserve jusqu'au 30 juin 2010 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

Après débat,

L'honorable sénateur Keon propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné : Que l'article n° 1 sous les rubriques **ORDRE DU JOUR, AFFAIRES DU GOUVERNEMENT, Interpellations**, soit appelé de nouveau.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Comeau, attirant l'attention du Sénat sur le budget intitulé *Un leadership responsable*, déposé à la Chambre des communes le 26 février 2008 par le ministre des Finances, l'honorable James M. Flaherty, C.P., député, et au Sénat le 27 février 2008.

Après débat,

L'honorable sénateur Fraser propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Report of VIA Rail Canada Inc., together with the Auditors' Report, for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/39-548.

Report of the National Energy Board for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *National Energy Board Act*, R.S.C. 1985, c. N-7, s. 133.—Sessional Paper No. 2/39-549.

Report of the Nuclear Waste Management Organization, together with the Auditors' Report, for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Nuclear Fuel Waste Act*, S.C. 2002, c. 23, sbs. 19(1).—Sessional Paper No. 2/39-550.

Report of the Military Police Complaints Commission for the year 2007, pursuant to the *National Defence Act*, S.C. 1998, c. 35, s. 82.—Sessional Paper No. 2/39-551.

Report of the Canadian Forces Grievance Board for the year 2007, pursuant to the *National Defence Act*, S.C. 1998, c. 35, s. 7.—Sessional Paper No. 2/39-552.

Report of Export Development Canada, together with the Auditor General's Report, for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/39-553.

Summaries of the Corporate Plan and Borrowing Plan for 2008-2009 to 2012-2013 and of the Operating and Capital Budgets for 2008-2009 of the Canadian Commercial Corporation, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/39-554.

Report of the Canada Post Corporation, together with the Auditors' Report, for the year 2007, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/39-555.

Report of the Royal Canadian Mint, together with the Auditor General's Report, for the year 2007, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/39-556.

Report of the Laurentian Pilotage Authority, together with the Auditor General's Report, for the year 2007, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/39-557.

Reports of Canada Development Investment Corporation for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/39-558.

Reports of Canada Eldor Inc. for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/39-559.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapport de VIA Rail Canada Inc., ainsi que le rapport des vérificateurs y affèrent, pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Doc. parl. n° 2/39-548.

Rapport de l'Office national de l'énergie pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, L.R.C. 1985, ch. N-7, art. 133. —Doc. parl. n° 2/39-549.

Rapport de la Société de gestion des déchets nucléaires, ainsi que le rapport des vérificateurs y affèrent, pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, L.C. 2002, ch. 23, par. 19(1).—Doc. parl. n° 2/39-550.

Rapport de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire pour l'année 2007, conformément à la *Loi sur la défense nationale*, L.C. 1998, ch. 35, art. 82.—Doc. parl. n° 2/39-551.

Rapport du Comité des griefs des Forces canadiennes pour l'année 2007, conformément à la *Loi sur la défense nationale*, L.C. 1998, ch. 35, art. 7.—Doc. parl. n° 2/39-552.

Rapport d'Exportation et développement Canada, ainsi que le rapport du Vérificateur général y affèrent, pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Doc. parl. n° 2/39-553.

Sommaires du plan d'entreprise et du programme d'emprunt de 2008-2009 à 2012-2013 et des budgets de fonctionnement et d'investissement de 2008-2009 de la Corporation commerciale canadienne, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4). —Doc. parl. n° 2/39-554.

Rapport de la Société canadienne des postes, ainsi que le rapport des vérificateurs y affèrent, pour l'année 2007, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1). —Doc. parl. n° 2/39-555.

Rapport de la Monnaie royale canadienne, ainsi que le rapport du Vérificateur général y affèrent, pour l'année 2007, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Doc. parl. n° 2/39-556.

Rapport de l'Administration de pilotage des Laurentides, ainsi que le rapport du Vérificateur général y affèrent, pour l'année 2007, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Doc. parl. n° 2/39-557.

Rapports de la Corporation de développement des investissements du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Doc. parl. n° 2/39-558.

Rapports de Canada Eldor Inc. pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2). —Doc. parl. n° 2/39-559.

Reports of Canada Hibernia Holding Corporation for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/39-560.

Report of the Canadian Tourism Commission, together with the Auditor General's Report, for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/39-561.

Report of the Canada Mortgage and Housing Corporation, together with the Auditors' Report, for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/39-562.

Report on Northern oil and gas for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Canada Petroleum Resources Act*, R.S.C. 1985, c. 36 (2nd Supp.), s. 109.—Sessional Paper No. 2/39-563.

Actuarial Report (including the certificate of assets) on the Pension Plan for the Members of Parliament for the fiscal year ended March 31, 2007, pursuant to the *Public Pensions Reporting Act*, R.S.C. 1985, c.13 (2nd Supp.), sbs. 9(1).—Sessional Paper No. 2/39-564.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 4:45 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

The name of the Honourable Senator Milne substituted for that of the Honourable Senator Moore (*April 17*).

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The name of the Honourable Senator Eyton substituted for that of the Honourable Senator Johnson (*April 17*).

The name of the Honourable Senator Moore substituted for that of the Honourable Senator Banks (*April 18*).

Rapports de Canada Hibernia Holding Corporation pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Doc. parl. n° 2/39-560.

Rapport de la Commission canadienne du tourisme, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Doc. parl. n° 2/39-561.

Rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ainsi que le rapport des vérificateurs y afférent, pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Doc. parl. n° 2/39-562.

Rapport sur le pétrole et gaz du Nord pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*, L.R.C. 1985, ch. 36 (2^e suppl.), art. 109.—Doc. parl. n° 2/39-563.

Rapport actuariel (y compris le certificat des actifs) sur le Régime de pensions de parlementaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, conformément à la *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques*, L.R.C. 1985, ch. 13 (2^e suppl.), par. 9(1).—Doc. parl. n° 2/39-564.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 16 h 45 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

Le nom de l'honorable sénateur Milne substitué à celui de l'honorable sénateur Moore (*17 avril*).

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

Le nom de l'honorable sénateur Eyton substitué à celui de l'honorable sénateur Johnson (*17 avril*).

Le nom de l'honorable sénateur Moore substitué à celui de l'honorable sénateur Banks (*18 avril*).

Standing Senate Committee on Human Rights

The name of the Honourable Senator Di Nino substituted for that of the Honourable Senator Kinsella (*April 24*).

The names of the Honourable Senators Trenholme Counsell and Goldstein substituted for those of the Honourable Senators Munson and Lovelace Nicholas (*April 28*).

The names of the Honourable Senators Munson and Lovelace Nicholas substituted for those of the Honourable Senators Trenholme Counsell and Goldstein (*April 29*).

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

The name of the Honourable Senator Meighen substituted for that of the Honourable Senator Nolin (*April 25*).

Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade

The name of the Honourable Senator Oliver substituted for that of the Honourable Senator Nolin (*April 25*).

Standing Senate Committee on Official Languages

The name of the Honourable Senator Ringuette substituted for that of the Honourable Senator Tardif (*April 28*).

The name of the Honourable Senator Tardif substituted for that of the Honourable Senator Ringuette (*April 29*).

Standing Senate Committee on National Finance

The name of the Honourable Senator Oliver substituted for that of the Honourable Senator Stratton (*April 28*).

Standing Senate Committee on National Security and Defence

The name of the Honourable Senator Comeau substituted for that of the Honourable Senator Meighen (*April 28*).

The name of the Honourable Senator Meighen substituted for that of the Honourable Senator Comeau (*April 29*).

Comité sénatorial permanent des droits de la personne

Le nom de l'honorable sénateur Di Nino substitué à celui de l'honorable sénateur Kinsella (*24 avril*).

Les noms des honorables sénateurs Trenholme Counsell et Goldstein substitués à ceux des honorables sénateurs Munson et Lovelace Nicholas (*28 avril*).

Les noms des honorables sénateurs Munson et Lovelace Nicholas substitués à ceux des honorables sénateurs Trenholme Counsell et Goldstein (*29 avril*).

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Le nom de l'honorable sénateur Meighen substitué à celui de l'honorable sénateur Nolin (*25 avril*).

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international

Le nom de l'honorable sénateur Oliver substitué à celui de l'honorable sénateur Nolin (*25 avril*).

Comité sénatorial permanent des langues officielles

Le nom de l'honorable sénateur Ringuette substitué à celui de l'honorable sénateur Tardif (*28 avril*).

Le nom de l'honorable sénateur Tardif substitué à celui de l'honorable sénateur Ringuette (*29 avril*).

Comité sénatorial permanent des finances nationales

Le nom de l'honorable sénateur Oliver substitué à celui de l'honorable sénateur Stratton (*28 avril*).

Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

Le nom de l'honorable sénateur Comeau substitué à celui de l'honorable sénateur Meighen (*28 avril*).

Le nom de l'honorable sénateur Meighen substitué à celui de l'honorable sénateur Comeau (*29 avril*).

